

Résidence
L'Étoile du Soir

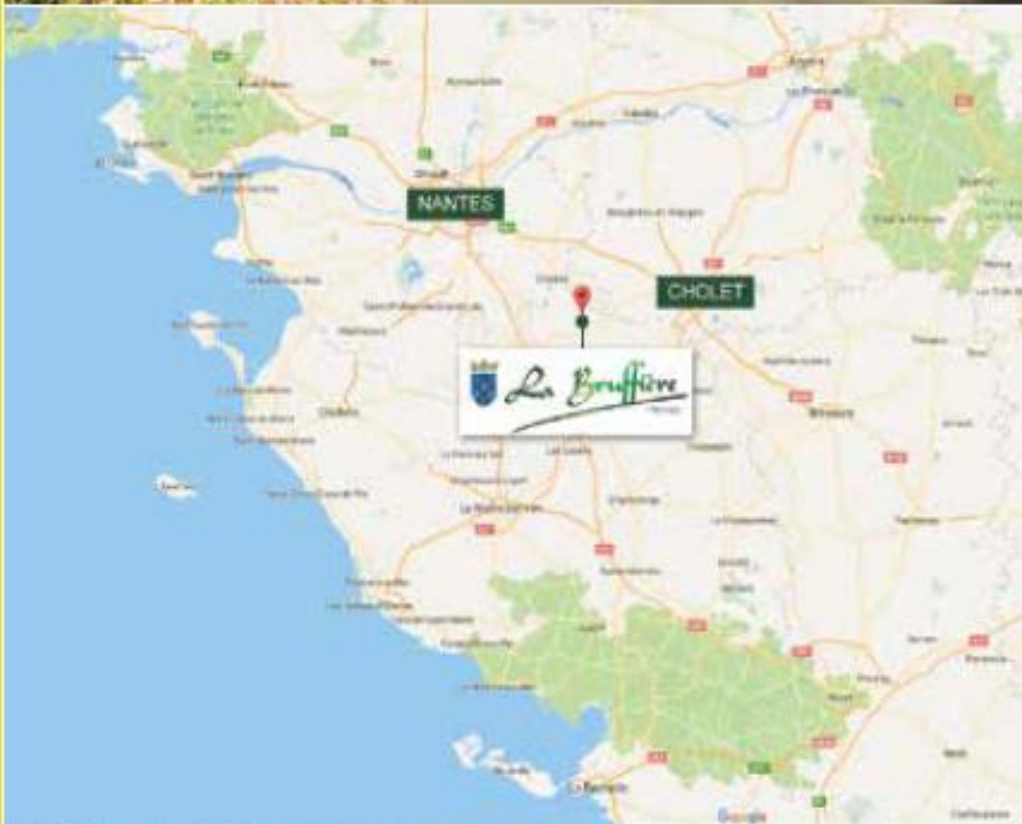


La Bruffière
-tour

Résidence L'Étoile du Soir



RESIDENCE « L'ÉTOILE DU SOIR »
54 RUE DU STADE 85530 LA BRUFFIÈRE
accueil@etoiledusoir.fr
Tél. 02 51 42 50 62
Fax. 02 51 48 86 60



Residence
L' ETOILE DU SOIR
54 Rue du stade
85530 LA BRUFFIERE

accueil@etoiledusoir.fr

Tél. 02 51 42 50 62 (EHPAD)
Fax. 02 51 48 86 60

Tél. 02 51 42 53 06 (Orchidée)



Chaque instant de notre vie comprend des étapes. En acceptant de nous rejoindre à l'Étoile du soir, vous acceptez de franchir une nouvelle étape.

Votre nouvelle résidence est conçue pour que vous vous sentiez libre de recevoir votre famille, vos amis. Nous nous engageons à être disponible et à votre écoute. Vous êtes ici, chez vous, nous sommes à vos côtés. Bienvenue à l'Étoile du Soir.

ANDRE BOUDAUD

Président du CCAS

Nous sommes heureux de vous accueillir au sein de notre établissement et nous vous souhaitons la bienvenue à la résidence l'Étoile du Soir.

Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous témoignez en désirant être hébergé au sein de notre résidence. Nous vous assurons que tous les membres de nos différentes équipes professionnelles vont tout mettre en œuvre afin de vous accompagner lors de votre séjour dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Dans cette perspective, nous vous remettons ce livret d'accueil qui a été conçu pour répondre au mieux à vos questions et à vos préoccupations. Il vous permettra de faire connaissance avec notre résidence et vous y trouverez tous les renseignements utiles à votre hébergement.

Notre établissement est aujourd'hui votre nouveau lieu de vie et soyez certain que nous mettrons toute notre énergie et notre volonté pour que vous y soyez heureux.

La direction et le Personnel se tiennent à votre disposition, ainsi qu'à celle de votre famille, pour répondre à toutes vos questions.

Nous vous laissons donc à votre lecture et nous vous souhaitons de passer un agréable et long séjour à la résidence l'Étoile du Soir.

JEREMY HARMEL

Directeur

SOMMAIRE

L'EHPAD

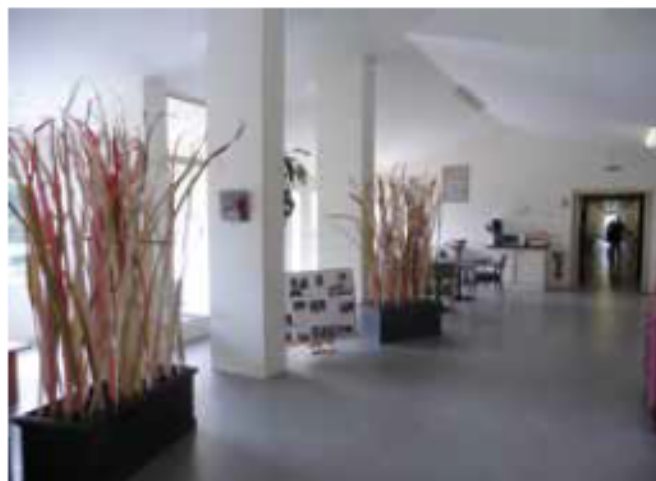
LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL ET QUOTIDIEN.....	7
LES PRESTATIONS PROPOSÉES.....	8
L'ACCUEIL ET L'ADMISSION.....	9
LES DROITS DES RÉSIDENTS.....	10
LA VIE DE LA PERSONNE ÂGÉE TOUS LES JOURS.....	10

L'ESPACE DE VIE L'ORCHIDEE

PRÉSENTATION.....	11
L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE.....	11
UNE JOURNÉE À L'ESPACE DE VIE.....	12
LA CONFECTION DES REPAS.....	12
L'ANIMATION.....	12

LE PAS A PAS (PASA)

PRÉSENTATION.....	14
LA CONFECTION DES REPAS.....	14
L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE.....	14
LE PLANNING HEBDOMADAIRE.....	15



L'HISTOIRE DE LA RESIDENCE ET SES GRANDES MISSIONS AU SERVICE DES RESIDENTS ACCUEILLIS

LA COMMUNE DE LA BRUFFIERE...

La commune de la Bruffière est une charmante commune vendéenne où il fait bon vivre. Elle faisait partie, autrefois, des dix-sept paroisses du Poitou et des Marches de Bretagne. Elle possède une magnifique église de style romano-byzantin, à l'intérieur richement décoré. Sur sa place, plantée de platanes, subsiste l'ancienne demeure du sieur de Coucy, Capitaine de Jeanne d'Arc.

LA RESIDENCE « L'ETOILE DU SOIR »...

Géré par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), l'établissement porte le nom retenu à la suite du concours communal organisé en septembre 1968 préalablement à son ouverture officielle le 20 février 1969. Ce fut l'aboutissement du projet lancé en 1963 par Messieurs DU ROSEL et EVRARD, adjoints de Monsieur PLESSY, maire de La Bruffière, épris d'action sociale face au développement de la commune et à son vieillissement naissant.

La structure date en fait de 1923 et était située en centre bourg. Elle fut reconstruite et confiée en 1926 à la congrégation des Religieuses de Mormaison sous le nom de « La Sainte Famille » pour l'accueil d'une douzaine de personnes âgées en difficultés.



Le nouveau projet de construction aboutit donc à l'ouverture de la Résidence en 1969 pour 70 personnes autonomes dont 20 couples.

En 1988, l'évolution de la dépendance liée au vieillissement conduit à créer une section médicalisée, puis en 1991 un agrandissement de 25 places incluant une infirmerie a été ouvert.

La Résidence « L'ETOILE DU SOIR » présente donc un premier bâtiment sur 3 niveaux et une seconde partie sur 2 niveaux.

Elle est proche du centre-bourg et de ses curiosités tout en offrant le calme verdoyant et

champêtre de son parc ombragé où vous pouvez flâner, parmi les parterres fleuris et admirer les pigeons et les poules dans la volière.

Une vie confortable, chaleureuse, en sécurité et au grand air y est donc possible, à proximité des rues commerçantes, d'une maison médicale, d'un centre de soins infirmiers, d'un cabinet de kinésithérapie, d'un pédicure, d'un orthophoniste, d'un dentiste et d'une pharmacie.

L'hébergement proposé permet de bénéficier d'installations collectives confortables, conviviales, privilégiant l'environnement et les libertés individuelles, pour préserver au maximum l'autonomie, et ce, grâce au travail d'une équipe professionnelle et compétente complétée par des intervenants bénévoles.

Comme pour l'ensemble des établissements hébergeant des personnes âgées en France, l'Etoile du Soir a vu augmenter sa moyenne d'âge ainsi que la dépendance de ses usagers. C'est pour cette raison que les gestionnaires de la Résidence ont enclenché une démarche qualité visant le conventionnement E.H.P.A.D. (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes).

Cette convention tripartite a été signée le 7 février 2005 afin d'obtenir des moyens financiers complémentaires pour assurer un accompagnement de qualité. La convention seconde génération a été signée en 2010, et le dernier renouvellement de la convention tripartite a été contractualisé en octobre 2016 pour une durée de 5 ans.

Depuis 2005, il a été créé 2 unités spécialisées pour l'accompagnement des personnes présentant des troubles cognitifs :

■ **L'Orchidée** (L'Unité pour Personnes Agées Désorientées – UPAD) avec 7 places.

■ **Le PAS A PAS** (Le Pôle d'Activités de Soins Adaptées – PASA) avec 14 places labélisées.

La Résidence accueille aujourd'hui 87 personnes âgées : 85 personnes en Hébergement Permanent et 2 en Hébergement Temporaire.

La Résidence dispose de 3 places en accueil de jour pour les personnes vivants à domicile, pour une à trois journées par semaine.

NOS GRANDES MISSIONS POUR LES RÉSIDENTS...

Pour l'ensemble des professionnels de la résidence : le bien-être et l'accompagnement sont des priorités. Chacun peut garder ses habitudes de vie et sa liberté, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

L'établissement dispose de deux chambres d'hébergement temporaire pour une durée de trois mois.

La présence d'une équipe de soins paramédicaux, dotée d'un médecin coordonnateur permet d'offrir un accompagnement répondant aux besoins des personnes âgées présentant des dépendances physiques et/ou n'ayant plus toutes leurs facultés supérieures.

LES GRANDES MISSIONS DE NOTRE PROJET DE VIE CIBLENT DONC LES OBJECTIFS SUIVANTS :

- **Etre d'abord un lieu de vie**, préservant à la fois une réelle intimité pour le résident et son entourage et la convivialité nécessaire au maintien du lien social entre les résidents eux-mêmes et leur famille,
- **Etre un lieu adapté à la prise en charge de la dépendance** conciliant liberté et sécurité pour chacun jusqu'à la fin de la vie,
- **Etre un lieu de prévention et de soins** où sont prodiguées de façon coordonnée les prestations médicales et paramédicales aux résidents.
- **Etre un lieu ouvert sur l'extérieur** en lien avec son territoire et les familles

L'ORGANISATION DE LA RÉSIDENCE

La Résidence est dirigée par Monsieur Jeremy HARMEL sous l'autorité administrative du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune de la Bruffière.

Celui-ci est composé de 11 membres :

■ **Son Président** : André BOUDAUD – Maire de la Bruffière

■ **Sa Vice-Présidente** : Marie-Thérèse GRIFFON

■ **Ses membres** : Marie Bernadette BELOUARD, Marie Hélène BENETEAU, Robert BRAUD, Marie Laure COURANT, Yoann LACIRE, Marie Gabrielle LEBOEUF, Jacqueline POIRIER, Marie Claire RICHARD, Monique THIBEAUD.

Le C.C.A.S. : groupe de réflexion, en collaboration avec le Directeur, étudie, propose et valide les décisions concernant la structure.

Le Directeur et les Salariés de la Résidence, mettent en œuvre les objectifs d'accompagnement des personnes âgées dans leur quotidien :



L'EHPAD

ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT
POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES

LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL ET QUOTIDIEN AU SERVICE DES RÉSIDENTS ACCUEILLIS

1 – LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA RESIDENCE

L'établissement est ouvert de 7h00 à 20h30 (22h l'été). Néanmoins, en dehors de ces horaires, les résidents et les visiteurs peuvent entrer et sortir librement 24 h / 24 h. En dehors des heures d'ouverture, une sonnette est située à l'entrée de la résidence.

2 – LE PERSONNEL

Composant une équipe de professionnels diplômés expérimentés, les salariés travaillent en horaires continus et coupés afin de répondre en permanence aux besoins des résidents accueillis le jour et la nuit, 365 jours par an. Des formations sont régulièrement mises en place pour renforcer les compétences du personnel et permettre ainsi une amélioration continue de la qualité des services apportés aux résidents.

3 – LES REPAS

Dans un souci de préserver une cuisine familiale, les repas sont préparés au sein de la Résidence par des professionnels de la restauration et servis tous les jours aux horaires suivants :

- Le petit déjeuner : entre 7 h 30 et 9 h 30 dans les tisaneries ou dans les logements,
- Le déjeuner : à 12 h 00 en salle à manger,
- Le goûter : à 15 h 45 en salle à manger,
- Le dîner : à 18 h 45 en salle à manger.



La Résidence propose également un service « portage de repas » pour les personnes âgées de la commune de la Bruffière vivant à leur domicile. Les valisettes (repas en liaison chaude) sont livrées tous les jours sauf les dimanches et jours fériés.

4 – L'ANIMATION :

Élément fondamental qui signifie « insuffler la vie », l'animation de l'établissement permet de poursuivre des habitudes de vie, d'avoir des loisirs et de continuer tout simplement à avoir encore des projets, adaptés aux degrés d'autonomie des résidents accueillis.

La gazette mensuelle de la résidence est un des outils de communication qui informe les résidents, les familles et les intervenants extérieurs des animations quotidiennes. Les activités sont donc nombreuses et



mises en place sous forme d'ateliers (lecture, peinture, gymnastique douce, cuisine, chants ...), de sorties (au marché, en ville...), ou tout simplement de stimulations quotidiennes qui invitent les résidents à faire encore seuls ou en partie leur toilette, leur lit, l'entretien de leur logement. De plus, une équipe de bénévoles participe à différents temps forts de la vie de l'établissement.

Les objectifs principaux de l'animation visent donc à :

- Donner à tous la possibilité de prendre du plaisir en passant par le projet individualisé,
- Retarder au maximum les effets du vieillissement physique et intellectuel en proposant des activités intellectuelles et réaliser physiques pour solliciter, stimuler, les potentialités de chacun.
- Permettre à chacun de conserver et/ou de des activités sociales, divertissantes, culturelles, religieuses, de détente... qui répondent aux besoins, aspirations, voire au rêves de chacun en fonction de leurs capacités.
- Ouvrir le champ des possibles dans un souci de projet personnalisé, et positionner le résident comme acteur de son projet de vie.
- Intégrer et valoriser un réseau de bénévoles dans les activités proposées.

5 – LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS :

Différents intervenants médicaux et paramédicaux dispensent des soins au sein de la Résidence (Médecins traitants - Kinésithérapeutes – Orthophonistes...). D'autres professionnels interviennent également tels que les pédicures, esthéticiennes, coiffeuses..., au libre choix de chacun, ainsi qu'un service de prêt-à-porter (2 fois par an), pour compléter sa garde robe.

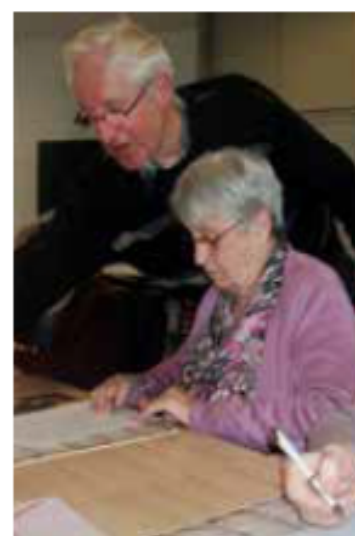
6 – LE CULTE :

Pour les résidents qui le souhaitent, une messe est organisée tous les vendredis à 11 h 00 à l'Oratoire de la salle polyvalente de la Résidence. A l'occasion des fêtes religieuses, des offices sont programmés. A votre demande, un « représentant du culte » peut vous rendre visite.

LES PRESTATIONS PROPOSÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

Un cadre de vie agréable	Entretien de la Résidence et des logements	Une Unité spécialisée
Un service administratif à votre écoute	Un Accueil personnalisé	Une Maintenance technique
Des Soins de qualité adaptés à l'état de santé	Des Bénévoles impliqués	Un jardin clôturé
Un Portage repas à domicile	Des Animations diversifiées	Une Cuisine traditionnelle
Une boutique avec des produits courants	Une Lingerie au sein de l'établissement	Une Présence la nuit

« Créer une ambiance calme et rassurante tout en respectant la liberté et la sécurité des personnes accueillies... »



L'ACCUEIL ET L'ADMISSION AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

LA DEMANDE D'ENTRÉE S'ENREGISTRE :

- Sur la demande de la personne âgée (et/ou de son tuteur légal),
- Sur la demande des familles,
- Sur la demande de l'hôpital (assistante de service social).

Une visite préalable du futur résident est organisée à son domicile ou à l'hôpital (si proximité de la Résidence) par le directeur, l'infirmière référente ou le médecin coordonnateur et un aide soignant. L'objectif est de mieux connaître son état de santé et ainsi personnaliser les services à lui apporter dès son entrée.

LA SORTIE :

- Sur la demande de la personne âgée (et/ou de son tuteur légal),
- Sur la demande des familles (et/ou en concertation avec elle).

Le résident est libre de quitter l'établissement s'il le souhaite ou si son état de santé nécessite, après concertation générale, d'intégrer une structure mieux adaptée (centre hospitalier ou autre établissement ou retour à domicile).

L'ACCUEIL ET L'ADMISSION :

- Par le directeur, l'Infirmière Référente et l'Equipe Soins.

Les entrées ont lieu du mardi au jeudi inclus afin de favoriser la meilleure disponibilité possible du personnel (en effectif restreint le week-end).

Un membre du personnel est désigné comme « référent » dès qu'un nouveau résident entre. Il s'agit de personnaliser l'arrivée de la personne âgée en mettant en place un meilleur suivi et un repère pour elle et son entourage familial, durant le premier mois (et plus si nécessaire).

LES DOCUMENTS À FOURNIR :

- Pour le dossier administratif et l'infirmierie :
 - Le dossier médical
 - La carte vitale + l'attestation sécurité sociale
 - La carte mutuelle
 - Un chèque de caution de 400 euros par personne
 - Un Relevé d'identité bancaire ou postal
 - Le livret de famille
 - La dernière déclaration des ressources avec tous les titres de retraite qui composent le montant déclaré au centre des impôts
 - Le dernier avis d'imposition ou de non-imposition.



LES DROITS DES RÉSIDENTS

L'avancée en âge ne signifie pas que les droits disparaissent, bien au contraire. Le droit de choisir, d'être encore citoyen, d'être libre d'aller et venir, s'exerce toujours et jusqu'au bout de la vie.

L'ensemble du Personnel veillera au respect des principes édictés par les Chartes des Droits et Libertés de la Personne Âgée Dépendante et des Droits et Libertés de la Personne accueillie.

LA VIE DE LA PERSONNE ÂGÉE, TOUS LES JOURS

La vie de la personne âgée est rythmée par les temps des repas et les activités d'animations quotidiennes qui sont proposées. Du lever jusqu'au coucher, le personnel invite systématiquement chaque personne âgée à continuer les habitudes de vie comme :

- Se lever,
- Faire sa toilette,
- S'habiller,
- Faire son lit,
- Dépoussiérer ses meubles et bibelots,
- Lire son courrier,
- Regarder la télévision,
- Recevoir des appels téléphoniques,
- Ecrire à ses amis et sa famille,
- Aller se promener dans le parc de la Résidence,
- Participer à des animations organisées au sein de la Résidence...



Toutes ces habitudes constituent les repères qui composent notre quotidien. Les professionnels de l'établissement encouragent les résidents et les accompagnent à mieux gérer leur dépendance, pour effectuer les gestes de la vie courante. Néanmoins, ils sont stimulés à poursuivre toutes les petites choses, aussi infimes soient-elles, qu'ils peuvent continuer à faire encore seuls.

Des entretiens de satisfaction sont régulièrement conduits par le personnel afin de recueillir les souhaits, désirs et envies des résidents afin de poursuivre l'amélioration de la vie quotidienne.

Malgré les handicaps, la vie continue, avec ses envies, ses désirs et les projets qui permettent de se sentir encore utile, de découvrir des activités que l'on n'aurait jamais imaginé faire ...



L'ORCHIDÉE

ESPACE DE VIE SPÉCIALISÉ

LA PRÉSENTATION DE L'ORCHIDÉE

L'objectif de L'Orchidée est de travailler et de vivre au rythme des Résidents dans un climat convivial et familial, visant à accompagner la personne dans sa vie quotidienne et dans sa pathologie.

C'est un lieu de vie de 450 m² composé :

- d'une cuisine
- d'un coin repas
- d'une salle d'activités
- d'un salon détente
- pour l'accueil des familles,
- d'un salon TV
- 7 chambres pour l'accueil permanent

8 accueils de jour :

- 5 personnes de l'EHPAD
- 3 personnes extérieures

Vous trouverez également un jardin sécurisé (espace vert, poulailler, coin potager et coin floral).

L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Cette équipe est composée du Personnel de L'Orchidée mais aussi du Personnel de l'EHPAD



UNE JOURNÉE A L'ORCHIDÉE

Le personnel sera amené à organiser la journée en fonction des désirs des Résidents.
L'organisation d'une journée dans l'unité de vie :

Le petit déjeuner est servi en fonction du Résident, dans le coin repas, en respectant le rythme de chacun

9h30

Temps convivial pour se présenter et aborder les activités de la journée avec les personnes en accueil de jour
Activités diverses (mémo, préparation du repas, Gymnastique, etc...)

12h15

Le Déjeuner convivial entre les Résidents et le Personnel

Poursuite des activités (vaisselle, ménage, relaxation, temps de repos, bricolage, promenade, cuisine, etc...)

Pendant les activités d'après-midi, un goûter est servi aux environs de 15h30.

16h30

Départ de l'Accueil de Jour

18h15

Le Dîner

Retour dans les chambres (entre 20h30 et 7h00 du matin, la surveillance est effectuée par les Vieilles de l'EHPAD)

LA CONFECTION DES REPAS

Les repas sont confectionnés par le personnel de la cuisine de l'EHPAD. Cependant, quelques plats, en fonction des menus, sont fait par les Résidents de l'Orchidée.



L'ANIMATION

Il y a des animations prévues à l'Unité de Vie qui seront programmées selon les désirs des Résidents, d'une part et d'autre part, les Résidents seront accompagnés aux animations de l'EHPAD qui les intéressent. Il est important de maintenir les échanges entre les Résidents de l'Orchidée et l'EHPAD.



L'objectif de L'Orchidée est de travailler et de vivre au rythme des Résidents dans un climat convivial et familial, visant à accompagner la personne dans sa vie quotidienne et dans sa pathologie.

LE PAS A PAS

(LE PASA, PÔLE D'ACTIVITÉS ET DE SOINS ADAPTÉS)

LA PRÉSENTATION DU PAS A PAS

Le pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) est un lieu de vie au sein duquel sont organisées et proposées, durant la journée, des activités sociales et thérapeutiques aux résidents de l'EHPAD. Ce pôle accueille du Lundi au Vendredi (de 10 heures à 17 heures) ainsi que le Samedi matin pour un temps individuel (de 10 heures à 12 heures et, selon les besoins des 14 résidents de l'EHPAD.

L'espace est composé de :

- 1 cuisine thérapeutique
- 2 salles d'activités
- 1 salle de repos
- 1 bureau

LA CONFECTION DES REPAS

Les repas sont partiellement ou totalement élaborés par les Résidents.

L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE



PLANNING HEBDOMADAIRE

LUNDI

MATIN :

Arts créatifs
Repas Thérapeutique

APRES MIDI :

Activités Vie Quotidienne (méthode
Montessori)

MARDI

MATIN :

Cuisine & Vie Quotidienne
Repas Thérapeutique

APRES MIDI :

Expression libre et créative

MERCREDI

MATIN :

Expression libre, Lecture, Actualités
Repas Thérapeutique

APRES MIDI :

Ergothérapie

JEUDI

MATIN :

Cuisine
Repas Thérapeutique

APRES MIDI :

Atelier Mémoire

VENDREDI

MATIN :

Réunion Equipe
Repas Thérapeutique

APRES MIDI :

Atelier Mémoire

SAMEDI

MATIN :

Lecture, Journal, Expression libre
Repas Thérapeutique

APRES MIDI :

Temps individuels

maître
L'Étoile du Soir

La Bouffine

Résidence L'Étoile du Soir

